

Document publié sur le site Internet de la Collectivité
le 25 avril 2025

PROCES VERBAL

DE DEPOUILLEMENT

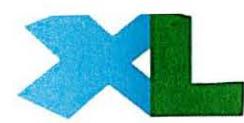


ELECTIONS DES REPRESENTANTS
ASS MAT & ASS FAM

Bureau de vote Unique

**Commission Consultative Paritaire
Départementale**

Election de Représentants Listes



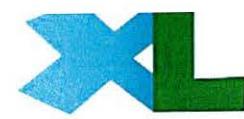
Département
des Landes

BUREAU DE VOTE UNIQUE

RESPONSABLES

Président du bureau de vote		
Paul CARRERE		
Observateurs(0)	Scrutateurs(7)	Assesseurs(7) *
1	Martine IBARRA	Martine IBARRA
2	Carole DEMARTELARE	Carole DEMARTELARE
3	Magali HURTADO	Magali HURTADO
4	Sylvie DUPIN	Sylvie DUPIN
5	Carole BRUNELIERE	Carole BRUNELIERE
6	Laëtitia REBEL	Laëtitia REBEL
7	Paul CARRERE	Paul CARRERE

* Un Assesseur est responsable d'une clé de dépouillement



Département
des Landes

Commission Consultative Paritaire Départementale

ELECTIONS DES REPRESENTANTS ASS MAT & ASS FAM - Election de Représentants

Listes

du vendredi 28 février 2025 09:00 au mardi 4 mars 2025 16:00

PROCES VERBAL

DE DEPOUILLEMENT



ELECTIONS DES REPRESENTANTS ASS MAT

Bureau de vote Unique

CCPD DES LANDES



Département
des Landes

CCPD

RÉSULTAT

Election de Représentants Listes

Election de Représentants Ass mat & Ass fam de la CCPD des LANDES

Liste électorale - CD DES LANDES - Collège unique

Sièges à pourvoir:4

Nombre d'électeurs inscrits	2253
-----------------------------	------

	Electronique	Total
Nombre de votants	224	224
Nombre de votes exprimés	222	222
Nombre de votes blancs	2	2

Taux de participation	9,94 %
-----------------------	--------

Quotient électoral	55,5
--------------------	------



Liste ALFA - 26 Voix - Soit 11,71 %

Candidat	Voix	Résultat
TITULAIRE GONZALEZ Corine	26	
TITULAIRE LOUBÈRE Muriel	26	
TITULAIRE CLAVÉ Martine	26	
TITULAIRE BRETHES Virginie	26	
SUPPLÉANTE MINVILLE Sylvie	26	
SUPPLÉANTE CLIQUÉ Nathalie	26	
SUPPLÉANTE LUBAT Laure	26	
SUPPLÉANTE CARBONEL Béatrice	26	

RÉSULTAT



Liste CGT - 73 Voix - Soit 32,88 %

Candidat	Voix	Résultat
TITULAIRE Carole DEMARTELAERE	73	ELUE
TITULAIRE Michael LECLERCQ	73	ELU
TITULAIRE Isabelle DULUC	73	
TITULAIRE Véronique SICOT	73	
SUPPLÉANTE Patricia LOUBERE	73	ELUE
SUPPLÉANTE Sandrine THEURIOT	73	ELUE
SUPPLÉANTE Nathalie LARROUCAU	73	
SUPPLÉANTE Fabienne BARROUILLET	73	



Liste UNSA PROASSMAT&ASSFAM - 64 Voix - Soit 28,83 %

Candidat	Voix	Résultat
TITULAIRE Martine IBARRA	64	ELUE
TITULAIRE Amandine MARSAN	64	
TITULAIRE Virginie BAYLE	64	
TITULAIRE Jessica LACOSTE	64	
SUPPLÉANTE Stéphanie MOUSSOUTEGUY	64	ELUE
SUPPLÉANTE Gaëlle TOUYA	64	
SUPPLÉANTE Sabrina NARASSAMY VIRAMA	64	
SUPPLÉANTE Véronique DOURNAUX	64	



Liste CFDT INTERCO DES LANDES - 25 Voix - Soit 11,26 %

Candidat	Voix	Résultat
TITULAIRE Magali HURTADO	25	
TITULAIRE Sandra ROCHE	25	
TITULAIRE Emilie GELLIBERT	25	
SUPPLÉANTE Aurélie LAGOUTTE	25	
SUPPLÉANTE Nadia BOUSSARD	25	
SUPPLÉANTE Maria HONDARRAGUE	25	
SUPPLÉANTE Véronique SAMSON	25	

RÉSULTAT



Liste ADAMAI - 34 Voix - Soit 15,32 %

	Candidat	Voix	Résultat
	TITULAIRE Sylvie DUPIN	34	
	TITULAIRE Caroline LABARRIERE	34	
	TITULAIRE Céline HIQUET	34	
	TITULAIRE Nathalie DE STANKIEWICZ	34	
	SUPPLAANTE Sabine BRUN	34	
	SUPPLAANTE Christine ELISSALDE	34	
	SUPPLAANTE Julia SARNOWSKI	34	
	SUPPLAANTE Valérie DESCLAUX	34	



Département
des Landes

SCELLEMENT

HISTORIQUE DE SCELLEMENT

Type	Version	Généré le	Par	Code
Applicatif	6.4.3.5	25/02/2025 à 15:48	WLOSIK Bérénice	949fa3de444ac07a96d9e386a5f533fa16df6c7ac49a343e12d52ba93b611719
Paramétrage	6.4.3.5	25/02/2025 à 15:48	WLOSIK Bérénice	4aceace94738d3df98d8fc0aa41248ff94234874aff33c4f815de9a4107c06a
Votes Electroniques	6.4.3.5	04/03/2025 à 16:00	Système	b8acb9f83ab1d6559fd2e10905857061f684b81d4be6ed86d3d05e8af36be2

INFORMATIONS SUR LE SERVEUR DE DONNÉES

	Détail
Système d'exploitation	Windows 64 bits - Version 10.0.17763.0
Framework	.NET 4.0
Serveur web	IIS 10.0
Base de données	Microsoft SQL Server 2019 (RTM-GDR) (KB5042214) - 15.0.2120.1 (X64)

INFORMATIONS SUR LE SERVEUR URNE

	Détail
Système d'exploitation	Windows 64 bits - Version 10.0.17763.0
Framework	.NET 4.0
Serveur web	IIS 10.0
Base de données	Microsoft SQL Server 2019 (RTM-GDR) (KB5042214) - 15.0.2120.1 (X64) Mode de récupération :SIMPLE

SIGNATURE DES RESPONSABLES ET ANOMALIES EVENTUELLES CONSTATEES

Signatures obligatoires du président du bureau de vote et des assesseurs, précédées de la mention 'Lu et approuvé'
Indiquez également les éventuelles anomalies constatées durant le scrutin.

Lu et approuvé



Département
des Landes

Publié sur le site de la collectivité le 25 février 2025

SA-DES21/28-150

ARRETE
PORANT DESIGNATION DE
MME RACHEL DURQUETY,
VICE-PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,
EN TANT QUE REPRESENTANTE
DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES LANDES,
PRESIDENT DE LA
COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DEPARTEMENTALE
RELATIVE AUX ASSISTANTS MATERNELS ET ASSISTANTS FAMILIAUX

Le Président du Conseil départemental des Landes,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus particulièrement son article L.3221-7 ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment les articles L.421-6 et R.421-27 et suivants ;

VU la délibération n° 1 en date du 1^{er} juillet 2021 portant élection de M. Xavier FORTINON à la présidence du Conseil départemental des Landes,

ARRETE :

ARTICLE 1^{ER} : L'arrêté n° SA-DES21/28-037 en date du 3 août 2021 portant désignation de M. Paul CARRERE, Vice-Président du Conseil départemental, pour remplir les fonctions de représentant du Président du Conseil départemental des Landes, Président de la Commission Consultative Paritaire Départementale relative aux Assistants Maternels et Assistants Familiaux, en cas d'empêchement de sa part, est abrogé.

ARTICLE 2 : Mme Rachel DURQUETY, Vice-Présidente du Conseil départemental, est désignée pour remplir les fonctions de représentante du Président du Conseil départemental des Landes, absent, Président de la Commission Consultative Paritaire Départementale relative aux Assistants Maternels et Assistants Familiaux.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera publié sur le site Internet du Conseil départemental des Landes. Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Payeuse Départementale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Mont-de-Marsan, le 21 février 2025

Xavier FORTINON
Président du Conseil départemental